

## Agir contre la gale



**Une prise en charge efficace détruit le parasite et limite le risque de transmission.**

● La gale est causée par un parasite qui se loge dans la couche superficielle de la peau et provoque des démangeaisons intenses. Elle touche tous les âges et tous les milieux sociaux.

### Éviter la transmission

● La gale se transmet par simple contact avec une personne atteinte. Après un tel contact, il est recommandé de se laver les mains à l'eau et au savon. L'alcool et les solutions hydroalcooliques sont inefficaces.

● Désinfecter le linge et la literie contaminés, par lavage à plus de 60 °C, détruit les parasites. Les objets non lavables en contact avec une personne contaminée sont à mettre dans un sac plastique fermé pendant 4 jours, les parasites isolés ne survivant pas au-delà.

### Pour guérir, détruire les parasites

● Pour détruire les parasites chez les personnes atteintes, un insecti-

cide en crème, la *perméthrine* à 5 %, est le traitement par voie cutanée le plus efficace et le moins toxique : c'est le traitement de premier choix.

● D'une efficacité proche de celle de la *perméthrine* à 5 %, l'*ivermectine* est un médicament à prendre par la bouche en une seule fois. L'*ivermectine* est à envisager quand l'application d'un traitement par voie cutanée présente des difficultés. Elle entraîne, rarement, des effets indésirables à type de maux de tête, sensations de vertige, diarrhées, etc.

● L'efficacité des autres traitements par voie locale (*benzoate de benzyle*, *malathion*, *crotamiton*, *soufre*) est incertaine ou faible. Le *lindane* est à écarter en raison de sa toxicité.

### Calmer les démangeaisons

● Des médicaments dits "antihistaminiques" sont parfois utiles pour calmer les démangeaisons. En cas de démangeaisons nocturnes très intenses, un antihistaminique sédatif est un recours en tenant compte du risque d'effets indésirables et d'interactions médicamenteuses.

● Parmi les antihistaminiques sédatifs, la *doxylamine* est le mieux étudié pendant la grossesse. Même si en

France, elle est officiellement indiquée uniquement comme somnifère, les données la concernant chez les femmes enceintes sont rassurantes.

● En cas de surinfection bactérienne, un traitement antibiotique oral est parfois nécessaire.

©Prescrire – juin 2011

#### Sources :

- "Gale, en bref. Idées-Forces Prescrire" mise à jour mars 2011 ; site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org) : 2 pages.
- "Gale : traitement. Idées-Forces Prescrire" mise à jour mars 2011 ; site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org) : 4 pages.